



« Vaulx nouvelles »

N° 43



Commune de VAULX-MILIEU

INFOS JANVIER 2025



« Oeuvrer pour préparer l'avenir »

Vaulxaises, Vaulxois,

Les actualités de cette fin d'année 2024, dans certains pays, sont source d'inquiétude tant les ambitions de certains protagonistes sont préoccupantes et semblent sans limite.

Au niveau national, il y aurait tant à dire, il serait grand temps que TOUS retrouvent le sens premier de l'engagement politique à savoir mettre de côté son intérêt personnel pour privilégier l'intérêt général, l'action au service des autres avec comme objectif l'amélioration du quotidien de la population.

Je reste optimiste, mais aujourd'hui je suis inquiet pour notre pays. Petit à petit, dans beaucoup de domaines je constate le recul de notre République, le nombrilisme aigu de certains semble être contagieux, l'absence de prise de responsabilité est regrettable et dangereuse à terme.

La République donne des droits à chaque citoyen, tant mieux, mais exige pour que cela fonctionne correctement des devoirs que beaucoup semblent avoir oubliés ce qui est fort dommageable.

Au niveau municipal, l'année 2024 aura été encore bien remplie, nos différents engagements pris en 2020 continuent d'être les uns après les autres atteints ou en phase de l'être.

Pour commencer, l'enfouissement des réseaux continue. A ce jour, la rue de la gare est terminée et les travaux se poursuivent sur le quartier de Belmont. Ainsi, d'ici la fin de ce mandat, la quasi-totalité du territoire communal aura les réseaux secs (électricité, éclairage public, télécom) enfouis. Cela sécurisera les habitants en cas d'aléas climatique.

Il restera la rue du Passou qui sera à programmer avec l'arrivée du lotissement de la Cime de Vaulx et quelques habitations dans les hameaux excentrés.

Les travaux de changement des huisseries du Groupe Scolaire Edouard Herriot, travail réalisé pour améliorer la performance énergétique du bâtiment, sont pratiquement terminés. Ils permettront de limiter les factures de chauffage et amélioreront les conditions de travail des personnels et des enfants.

Avec les services de la CAPI, compétente en ce domaine, nous poursuivons le travail sur l'éclairage public pour « relamber » progressivement les anciennes lampes à iode afin de les passer en leds (meilleur éclairage et économie d'énergie).

SOMMAIRE

L'édito	p. 1 à 3
Cela se passe à la Mairie	p. 3 à 11
Etat civil 2021	p. 12
Menuiserie Hortail	p. 14
Infos CAPI	p. 15 et 17
Associations	p. 19
Infos diverses	p. 20



Les travaux pour le lotissement de la Cime de Vault, anciennement appelé lotissement Charvet et rebaptisé par les promoteurs « Le Clos des Sens », ont démarré.

Les autorisations d'urbanisme ont été données en février 2023, et les autorisations liées au code de l'environnement et à la création de la voirie de liaison ont été obtenues seulement en janvier 2024.

Permettez-moi ici de souligner, une fois n'est pas coutume, une des injonctions contradictoires de l'État, qui nous demande de construire des logements le plus possible et le plus rapidement possible, mais qui, d'un

autre côté, nous impose des obligations environnementales difficiles à respecter et qui nécessitent des moyens techniques et financiers très importants.

Ce lotissement accueillera 99 logements, des appartements T2, T3, T4, en passant par des maisons accolées, puis des maisons individuelles au nord de la parcelle. Ce lotissement permettra, entre autres et nous l'espérons vivement, d'accueillir des familles avec des enfants susceptibles d'être scolarisés au groupe scolaire Édouard Herriot, qui a besoin de retrouver des effectifs.

Comme vous l'avez constaté, les travaux de terrassement ont commencé, et les premiers nouveaux habitants devraient arriver mi-2026. La voirie réalisée au nord-ouest permettra donc, comme je l'ai déjà évoqué, aux véhicules d'éviter le centre de la commune. Côté sud, l'intersection avec la route de Vienne sera gérée par des feux tricolores, qui seront installés à notre demande par la CAPI.

L'année 2024 a marqué la mise en place de la vidéoprotection. L'installation de 12 caméras offrira aux forces de l'ordre des informations supplémentaires en cas d'incidents survenant sur notre commune ou dans les communes avoisinantes. En effet, située entre deux grandes communes et au cœur de la vallée, notre commune peut être traversée par des malfaiteurs. Depuis la mise en service de ces caméras, nous avons déjà été sollicités à 8 reprises par la gendarmerie pour visionner, extraire et leur remettre des images suite à des faits délictueux.

Le système installé est évolutif et pourra être complété ultérieurement si besoin. Nous avons également prévu un budget de maintenance d'environ 10 000 euros par an.

Après vous avoir parlé de l'habitat, je dois maintenant vous parler du développement économique. Avec la CAPI, qui a la compétence, et la SARA, qui réalise les aménagements, celui-ci se poursuit sur notre commune. Trop rapidement pour certains, trop lentement pour d'autres.

Je rappelle simplement que l'histoire de notre commune est liée à celle d'un territoire plus vaste que le seul territoire communal. Le projet de positionner des entreprises à proximité de zones d'habitations n'est certainement pas le fait des élus communaux passés ou actuels, mais résulte de la volonté des différentes autorités en charge de l'aménagement du territoire, qui régissent le développement depuis cinquante ans et nous imposent de respecter leurs prérogatives. Nous nous efforçons de maintenir l'équilibre entre la poursuite du développement et le maintien d'une certaine qualité de vie sur notre commune.

La zone de Muissiat est quasi remplie, de même que l'îlot des Sables. Le positionnement géographique et l'accessibilité de notre territoire sont ses principaux atouts et lui confèrent une forte attractivité.

À la demande de la CAPI, des discussions ont débuté pour envisager l'urbanisation du Parc Technologique 2, zone située entre la voie ferrée au sud et l'autoroute A43 au nord, la rue de Montgeard à l'est et la route de Vienne à l'ouest.

Notre PLU, approuvé en 2019, et son règlement fixent des principes d'aménagement et des limites à ne pas dépasser. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce dossier très important, tant pour la CAPI que pour notre commune. À noter que les autorités environnementales, avec la présence du corridor écologique à l'est de la zone et la problématique des modes doux, ont déjà formulé plusieurs recommandations à la CAPI, qui limiteront forcément certaines velléités de construction. Soyez assurés de notre vigilance sur ce dossier, qui impactera fortement notre commune.

Le pôle services identifié dans notre PLU sera un sujet sur lequel nous aurons de nombreuses exigences. Il devrait nous permettre de répondre aux demandes de la population locale, des entreprises situées à proximité, ainsi que celles d'un large territoire, compte tenu du positionnement et de l'accessibilité de cette zone.



En 2025, nous continuerons à travailler sur tous les dossiers en cours. Nous prévoyons de nous pencher sur l'école Germaine Tillion, et plus particulièrement sur le chauffage, après avoir changé les huisseries, ainsi que sur la cour de l'école, qui montre des signes de fatigue avancée.

En gardant une situation financière prudente et saine, nous continuons à préparer la commune pour l'avenir. Je remercie nos agents communaux techniques, administratifs, dans les écoles, qui quotidiennement accueillent vos enfants ou vous-même dans les différents services proposés par la mairie.

Je remercie également les présidentes et présidents d'associations et tous les bénévoles qui, au sein des associations communales, animent notre commune et font d'elle une commune bien vivante. Un Merci particulier au Comité des Fêtes qui fédère tout ça et permet aux associations de bénéficier de matériel opérationnel et à moindre coût. Sachez que la municipalité sera toujours à vos cotés.



Merci aux membres du COCA qui ont représenté de bien belle manière notre commune lors du défilé de chars du Comice Agricole de Roche organisé le 8 septembre dernier. « La Pharaonie Vaulxoise », 2200 heures de travail, 65 000 fleurs en papier confectionnées pour l'occasion. Merci à tous les bénévoles.

Merci aux commerçants et artisans présents et actifs sur la commune, le contexte économique est certes compliqué dans tous les secteurs. Néanmoins, avec cette nouvelle année, on ne peut qu'espérer une amélioration du contexte général.

Je pense également à toutes les familles endeuillées au cours de l'année 2024 et particulièrement en cette fin d'année qui a vu disparaître beaucoup de Vaulxois et de Vaulxoises.

Avant de conclure permettez-moi de remercier l'équipe municipale qui m'entoure pour tout le travail accompli et le temps passé au service des Vaulxoises et des Vaulxois.

Que cette nouvelle année 2025 vous apporte du bonheur, une bonne santé à vous et à vos familles, que pour celles et ceux qui travaillent les conditions soient meilleures.

Je terminerai ces quelques lignes en citant Jacques Brel : « Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier. Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences. Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants. Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir. Je vous souhaite de résister à l'enlissement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque. Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille. Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable».



Bonne et heureuse année 2025 à TOUS.

Votre Maire
Dominique BERGER

« Cela se passe à la mairie... »



CCAS

Fin d'année animée pour le CCAS !

Collecte de jouets

La collecte de jouets est renouvelée chaque année au mois de novembre et permet chaque fois de recueillir de nombreux jouets. Tous sont pris en charge par la Croix-Rouge de la Verpillière et sont donnés aux plus démunis pour Noël. Vous êtes toujours nombreux à apporter les jouets non utilisés, qui font ainsi la joie d'autres enfants.

Merci aux donateurs, et merci aux bénévoles de la Croix-Rouge, qui trient, remettent en état les jouets apportés.



Spectacle de fin d'année pour les enfants des écoles

Le CCAS a renouvelé cette année une matinée spectacle le vendredi matin du 20 décembre pour tous les enfants des écoles communales, maternelles et primaires ! Ainsi tous les enfants ont pu profiter de ce moment festif.

Le clown Zigotto a présenté son « Tour de piste » avec ses numéros de jonglerie, équilibre, magie, tout en étant interactif avec les jeunes spectateurs !

Et bien sûr à la fin le Père Noël a été invité sur la scène...

Ne pas oublier le « Goûter de Noël » ! Tous les enfants ont également eu et pu rapporter chez eux un petit sachet de Noël avec boisson et sucreries.



Les colis des aînés

Ce sont 258 invitations qui ont été transmises aux 365 Vaulxoises et Vaulxois de 70 ans et plus*, seuls ou en couple afin de choisir entre un colis ou la participation à un repas spectacle.

Les bénévoles et élus du CCAS ont distribué 88 colis à la permanence à l'ECVM mardi 17 décembre 2024, colis avec des produits locaux : terrines, plat chaud, sucreries financiers et chocolats en privilégiant la qualité à la quantité.

Les Vaulxois actuellement en établissement ont eu la visite du CCAS afin de partager un moment avec eux et leur remettre également un colis.

Le samedi 21 décembre ce sont encore 55 colis qui ont été distribués par les personnes du CCAS et des élus au domicile des aînés qui en avaient fait le choix.

**selon les inscriptions sur les listes électorales : si vous n'avez pas eu d'invitation cette fin d'année, merci de venir vous présenter ou de contacter la mairie afin de vous ajouter à la liste des participants.*



Repas-spectacle des aînés

La salle des fêtes décorée pour l'occasion en rouge et or a pu accueillir 110 aînés et élus pour un repas festif et animé.

C'est une journée sous l'égide de l'intergénérationnel : menus préparés par le centre de loisirs de l'Île aux Kids, sapin de Noël décoré ou menu déroulant caché dans une papillote géante !

Le service a été assuré par 8 jeunes de l'Espace Jeunes de Vaulx-Milieu.

Le repas et l'animation ont ravi les participants, et l'après-midi s'est terminée dans une bonne ambiance, avec des danses partagées entre aînés et jeunes présents.



Le rendez-vous hebdomadaire des aînés « RECREA3 »

Le club des anciens, "Le Club de l'Amitié", ayant été dissous et sans perspective de renaissance, le CCAS a pris l'initiative de proposer des rencontres aux aînés, les jeudis après-midi, toutes les deux semaines, à partir du mois de mai.

Nous nous sommes retrouvés à 12 ou 13 participants à l'ECVM, et le groupe s'est donné un nom : RECREA3.

Nous partageons des après-midis conviviaux autour de jeux de cartes (tarot, belote, coinche...), de jeux de société (Scrabble, Rummikub, Triomino et autres jeux à découvrir...), le tout se terminant toujours par un petit goûter.

Nous avons également partagé un repas en commun avant les congés d'été et cette fin d'année.

En septembre, nous étions déjà plus nombreux (entre 20 et 25 participants) et avons pu occuper une salle plus grande : l'ancien Aloha, également appelée salle des Associations, située derrière le gymnase. Cette salle est devenue disponible suite à la construction du "nouvel Aloha", destiné à l'accueil des enfants du centre de loisirs.

Alors, une question s'est posée : "Pourquoi ne pas se réunir toutes les semaines ?" Et bien, pourquoi pas !

À ce jour, nous nous réunissons donc tous les mardis après-midi à partir de 14h à la salle des associations.

La salle est spacieuse, alors tous ceux qui souhaitent partager ces moments de convivialité sont les bienvenus à RECREA3 !



Et pour 2025 ?

Suivez les informations municipales. D'autres idées germent au sein de l'équipe du CCAS !

Nous vous proposerons une après-midi Guinguette.

Et nous allons nous mettre au travail pour vous concocter une nouvelle destination attractive à la journée lors de la semaine bleue (fin septembre-début octobre 2025).

Info / Communication

Accueil des nouveaux Vaulxois

La commission extra-municipale Information et Communication, soutenue par la municipalité, a convié les nouveaux arrivants de la commune à participer à la désormais traditionnelle soirée d'accueil, le vendredi 22 novembre.

Une dizaine de familles étaient présentes à l'ECVM (Espace Culturel de Vaulx-Milieu). Après une présentation individuelle et une introduction plus générale sur la commune, les nouveaux Vaulxois ont eu l'occasion d'échanger avec le maire, les élus et les membres de la commission.

Les discussions se sont poursuivies dans une ambiance conviviale autour d'un apéritif dînatoire, riche en échanges.



Culture

Soirée théâtre « Ma Mère est un Panda »

La commission culture donne rendez-vous aux Vaulxois le samedi 15 février à 20h30 à la salle des fêtes pour une soirée théâtre. La compagnie du Jeu de l'Être proposera « Ma Mère est un Panda », une comédie de Willy Lietchy : Voulant impressionner son nouveau patron, un cadre d'entreprise engage deux comédiens professionnels pour jouer des parents distingués mais naturels. Malheureusement une visite imprévue va venir bousculer le bel édifice fragile... Rires et émotions seront au rendez-vous de cette belle soirée. Un point rafraichissements et sucreries sera proposé par la Sou des Mômes.



Manifestations

Marché artisanal 2024

Cette année le marché artisanal a eu lieu le 23 novembre 2024, à la salle des fêtes.

19 artisans ont participé à cette manifestation avec des offres diverses et variées : savons et soins bien-être, bijoux, peinture pastel, peinture sur verre, jeux et bijoux en bois, créations textiles, sacs à main, tricot et mode prêt à porter.

L'occasion de se faire plaisir ou faire plaisir...

Après la collation offerte à nos exposants à la mi-journée, en présence Cathy Simon, Vice-Présidente du Département de l'Isère et de Dominique Berger, notre maire, nous avons pu enchaîner par deux événements. Cette édition a donc été marquée par :

- ✓ un défilé de mode préparé à l'aide de l'équipe de N's Trend
- ✓ un jeu concours de dessins destiné aux enfants de la commune.

Ce défilé dynamique et plein d'entrain, suivi des récompenses du concours de dessins, a enchanté petits et grands. Les exposants et les membres de la commission ont participé au choix du meilleur dessin.

Les trois gagnants sont :

- ✓ Justine d'Orchymont (5 ans)
- ✓ Samuel Lourenço (9 ans)
- ✓ Norah Heurtebise (9 ans)

Les exposants nous ont chaleureusement remerciés pour notre accueil, malgré une affluence mitigée.

Un grand merci à toutes les personnes, élus et membres de la commission Culture, pour leur implication et leur soutien tout au long de cette belle journée !



Soirée du Téléthon 2024

Depuis plusieurs décennies, l'AFM Téléthon finance la recherche, soutient de nombreuses avancées en thérapie génique et cellulaire. Aujourd'hui, bon nombre d'essais cliniques sont menés et laissent entrevoir des espoirs de guérison.

Vaulx-Milieu s'est associé à cet événement comme chaque année le 6 décembre 2024, à la salle des Fêtes.

Toutes les associations ont tenté de se mobiliser pour animer cette soirée au bénéfice du Téléthon :

- ✓ Comité des fêtes pour la buvette, restauration
- ✓ F&BEV – confection de pâtisseries et tombola (21 lots)
- ✓ Une démonstration du Tai Chi Chuan,
- ✓ Une exhibition de la chorale « Les Suzannes » et
- ✓ Le spectacle de danse des membres de l'ADVM
- ✓ Le sou des mêmes par des jeux et invitation du père Noël
- ✓ La paroisse et sa vente de lumignons
- ✓ Au fil de Vaulx – vente de lingettes démaquillante
- ✓ Le CSV : tirs au but et repas pris par les vétérans en fin de soirée.



Nous tenons à adresser un immense merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés : bénévoles et volontaires ayant tenu les stands. Un grand merci également à :

- ✓ Nos vaillants élus, présents du début à la fin de la soirée, ainsi qu'aux membres de la commission Culture.
- ✓ Le comité des fêtes, pour son aide précieuse en matière de logistique et d'intendance.
- ✓ Christine et Gérald (ils se reconnaîtront), pour leur engagement indéfectible et leur gestion exemplaire de la vente de fromage.
- ✓ Les enfants de l'ALOHA, pour leur précieuse contribution.

Enfin, n'oublions pas tous nos généreux donateurs, qui ont permis de confectionner crêpes, sandwiches, gratins de pommes de terre, soupe à l'oignon et d'organiser une tombola de 21 lots.

Voici leurs noms :

De Vaulx-Milieu :

- ✓ La famille Lourdin
- ✓ Boulangerie Tholin
- ✓ Pharmacie Nastorg
- ✓ YO pneus
- ✓ Institut Soins de Soie
- ✓ Institut Entre Vous & Moi
- ✓ Flor'Enzo
- ✓ Rina Caillot
- ✓ Pizzeria Geladal

De Bourgoin-Jallieu :

- ✓ Esthéticienne Dominique
- ✓ Essentiel Coiffeur Dominique
- ✓ Poissonnerie Rossi

De Diemoz :

- ✓ Le Bois des Lutins
- ✓ Henri Serre

De Villefontaine :

- ✓ Suzanne & Auguste
- ✓ Pastorel

- ✓ Salon Coiffure Blond et Brun
- ✓ Restaurant chez Mémé

De Domarin :

- ✓ Jouets Club

De Jonage :

- ✓ Wurth Electronique

De St Alban de Roche :

- ✓ Le Gaec de la Botte

A cela s'ajoutent les dons financiers de S^tHilaire Industries, les vétérans du CSV, Lune et Soleil, l'ADVM et Forme & Bien-être VM.

Un montant total de 5 352,28 € a été remis le 24 Janvier en présence de notre correspondante AMF.

Merci à tous et rendez-vous pour le prochain Téléthon.

Répartition des dons et bénéfices

Dons suite à vente de fromages : **1 510,28 €**

Dons directs des particuliers et des associations : **1 642,50 €**

Dons dus aux actions des associations : **1 026,20 €**

Total des divers dons : **4 178,98 €**

Bénéfices buvette : **1 173,30 €**

Total à verser à l'AFM : **5 352,28 €**



Services techniques

Les services techniques face à la tempête

Les tempêtes exceptionnelles de novembre ont été une source de tension pour les services techniques de notre commune. Sollicités de nombreuses fois, les agents techniques ont dû intervenir en urgence pour sécuriser nos rues ou trottoirs. Abandonnant leurs travaux programmés, ils ont procédé à l'abattage et au découpage d'arbres en un temps record. On ne peut que saluer leur célérité et leur dévouement pour le service offert aux habitants.

Et puis est venue la décision d'abattre les derniers prunus de la rue du Nautan. C'est un crève-cœur pour tous les Vaulxois résidants ou non dans cette rue qui garderont en mémoire la magnifique période florale printanière de ces arbres. La décision était difficile à prendre mais le danger de chute était trop important ; ces arbres étaient attaqués par une maladie et présentaient de plus en plus de risques pour les passants. La découpe de ces arbres a démontré le bien-fondé de cette décision.



Solidarité

Collecte des bouchons en mairie

Depuis plusieurs années un point de collecte de bouchons est en place à la mairie. Nous relayons aujourd'hui une communication de l'association qui gère les collectes au niveau national :

« Au nom de l'association France Cancer, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Grâce à vous tous, l'année 2024 a été exceptionnelle.

Au niveau de notre délégation nous avons collecté et expédié 8 tonnes de bouchons à nos recycleurs.

Au niveau national France Cancer a collecté et expédié 74 tonnes de bouchons et remis 50 000 euros (vente des bouchons + dons) aux chercheuses du CNRS et de l'INSERM.

Nous avons mis en place de nombreux nouveaux points de collecte en 2024.

Un petit coup de pouce pour la recherche et une micro- respiration pour la planète.

Nous profitons de cette occasion pour remercier chaleureusement chacun(e) d'entre vous pour votre engagement à nos côtés.»



Réseaux

La fermeture du réseau cuivre sur le territoire

Avec le développement des usages nécessitant des débits de plus en plus importants, et grâce au plan Très Haut Débit porté par l'État, les collectivités territoriales et les opérateurs privés, la fibre optique s'impose aujourd'hui comme la nouvelle technologie fixe de référence.

Le réseau cuivre a atteint ses limites en termes de débits et ne répond plus aux besoins des Français, qui souscrivent désormais majoritairement à la fibre.

L'engouement pour la fibre optique, déjà fort, s'est encore renforcé avec la crise sanitaire, qui a intensifié les usages numériques et en a créé de nouveaux. Par ailleurs, la transition vers la fibre présente un bilan énergétique avantageux : selon l'ARCEP, les lignes internet fixes sur fibre consomment quatre fois moins d'énergie que leur équivalent en cuivre.

Ce qui va changer à Vaulx-Milieu :

Fin janvier 2026 : arrêt des offres commerciales de téléphone fixe et d'internet sur le réseau cuivre. La commercialisation se fera exclusivement sur le réseau fibre.

Décembre 2027 : fermeture technique du réseau cuivre.

Jusqu'à cette date, les lignes en service resteront actives. Votre opérateur devrait vous contacter pour anticiper la transition et vous proposer des offres de substitution en fibre optique ou sur une autre technologie.

Vous restez, bien entendu, libre d'accepter cette proposition ou de choisir une offre auprès d'un autre opérateur.

Cimetière communal

Opération de réhabilitation du cimetière communal

Les habitants de Vaulx-Mlieu le savent bien, l'aspect du cimetière, en particulier dans certains secteurs anciens, n'est pas aussi satisfaisant que l'on pourrait légitimement le souhaiter.

L'équipe municipale, parfaitement consciente de cette situation, a décidé de prendre les mesures nécessaires pour résoudre ce problème. Cela étant, il faut savoir que l'amélioration de l'aspect d'un cimetière n'est pas une mince affaire, et ne peut se régler qu'au prix d'un protocole étalé sur plusieurs années...

Pour comprendre la procédure qui a été mise en place, il y a maintenant plus de trois ans, il faut apprécier une des particularités de ce site, qui est une étroite imbrication entre le terrain communal et le terrain concédé (c'est à dire sur lequel un droit de jouissance privé a été accordé pour une certaine durée).

En effet, si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants droit.

Bien évidemment, cela devient difficile lorsque le concessionnaire est décédé et qu'il n'y a plus d'ayant droit connu.

A partir de là, face au défi du temps et de ses outrages, les emplacements et monuments édifiés sur les sépultures se dégradent lentement mais sûrement, et sont assaillis par les lichens, ronces ou autres herbes folles.

Pour autant, les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés en terme d'entretien puisqu'ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (sauf en cas de péril constaté).

Voilà le problème auquel nous sommes confrontés dans le cimetière communal : des concessions visiblement abandonnées, souvent perpétuelles, pour lesquelles nous n'avons plus de contact avec les familles.

Aussi, la solution consiste pour les communes à mettre en place et mener à terme la procédure de reprise légalement prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L 2223-4, L2223-17 et 18 ; R2223-12 et suivants).

En résumé, il s'agit de constater de façon publique et incontestable, par deux procès-verbaux, espacés d'une période de trois ans, que les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés et ont cessé d'être entretenus. Au terme, la commune peut alors reprendre les terrains.

Durant tout le déroulement de la procédure, les listes d'emplacements concernés sont consultables en mairie, en préfecture et sous-préfecture, de manière à ce que tout ayant-droit éventuel puisse être informé.

Les sépultures concernées sont également piquetées avec un petit panneau destiné à informer les familles et à leur permettre de se manifester.

Ainsi, durant toute la durée de la procédure et jusqu'à son terme, chaque famille peut intervenir pour remettre la sépulture en bon état d'entretien afin d'arrêter automatiquement la procédure, sans aucune autre formalité.

Bien entendu, les travaux à effectuer peuvent être un nettoyage approfondi ou une réelle réparation de nature à redonner durablement un aspect soigné à la sépulture; un simple fleurissement à la Toussaint sur un monument en état délabré ne saurait être considéré comme un acte d'entretien suffisant.

Votre équipe municipale est donc bien consciente qu'une action dans le cimetière est indispensable mais, par là-même, cette action doit respecter scrupuleusement la législation en vigueur et se dérouler dans la plus grande transparence et la plus grande neutralité.

C'est pourquoi, afin de garantir l'impartialité et la nécessaire précision juridique des différentes actions, la municipalité est assistée par un cabinet spécialisé en matière de réhabilitation de cimetières : le groupe Elabora « Cimetières de France ».

Aussi, la procédure arrivant dans sa phase finale, même si nous avons eu l'occasion durant ces trois dernières années de revenir sur ce sujet pour vous tenir informés, nous souhaitons que l'ensemble des habitants continue de participer activement à cette mission en diffusant ces informations auprès de proches ou de familles ayant déménagé, de façon à ce que tous les ayants droit concernés qui le souhaitent puissent encore prendre leurs dispositions.

C'est à notre avis un élément humain fondamental pour la réussite et l'efficacité de cette opération, et pour que nous puissions retrouver, dans un avenir proche, un cimetière à l'aspect agréable et décent, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site pour notre commune.

Le maire de Vaulx-Milieu informe que la procédure de reprise des concessions en état d'abandon engagée depuis plus de trois ans dans le cimetière communal (situé rue de la Gare) entre dans sa phase finale.

La liste des concessions concernées est consultable quotidiennement sur les panneaux d'affichage en mairie et à l'entrée du cimetière, ainsi que sur le site internet de la commune. Conformément à la réglementation, il sera procédé, dans le cimetière, à la seconde et dernière constatation de l'état dans lequel se trouve chaque concession concernée :

Le mercredi 19 février 2025 à 15h00 sis cimetière de communal de Vaulx-Milieu

Les ayants droit ou successeurs des concessionnaires souhaitant conserver en lieu et place la concession les concernant ainsi que, le cas échéant, les personnes chargées de l'entretien de la concession, sont invitées à la remettre en bon état de propreté et/ou de solidité dès que possible ou à assister à la visite sur les lieux aux date et heure fixées ci-dessus.

Les concessions qui n'auront pas été remises en état par les familles donneront lieu à l'établissement du second et dernier procès-verbal de constat de l'état visuel d'abandon.

Un mois après ce constat, les concessions qui n'auront pas été remises en état ou dont les travaux de rétablissement n'auront pas été achevés au vu du premier procès-verbal de constat pourront être reprises par la commune.



S.M.N.D

Appel à projet 2025 : accompagnement au compostage collectif

En 2025, le SMND lance un nouvel appel à projet portant sur la mise en place de nouveaux sites de compostage collectifs.

Cet appel à projet comprend l'accompagnement technique et financier des projets et s'adresse à tout type de demandeur.



Candidater :

Si vous souhaitez répondre à l'appel à projet, nous vous prions de prendre connaissance de l'ensemble du contenu suivant sur le site internet du SMND <https://smnd.fr/appel-a-projet-compostage-2025/> :

- ✓ Partie 1 : fiche explicative du fonctionnement d'un site de compostage collectif,
- ✓ Partie 2 : détail de l'accompagnement technique et financier,
- ✓ Partie 3 : fiche de demande d'accompagnement,
- ✓ Partie 4 : rôle des acteurs de l'appel à projet.

La fiche de demande d'accompagnement est à retourner complétée avant le vendredi 07 mars 2025 : par courrier au Syndicat Mixte Nord Dauphiné (1180, Chemin de Rajat – 38540 HEYRIEUX) ou par mail à info@smnd.fr.

Les demandes seront étudiées suivant la procédure ci-après :

- ✓ Examen du dossier par les techniciens du SMND (dossier complet, faisabilité technique...),
- ✓ Election des candidats par un jury interne au SMND.

Réponses aux candidats en avril 2025.



Etat civil 2024

Ils nous ont quittés :

- ✓ **PERIER Marie-France, Valérie**, le 19 janvier
- ✓ **LAROCHE Bernard, Albert, Pierre**, le 21 janvier
- ✓ **BOUTRINGHIN Lysiane, Emilienne, Andrée, veuve BEREZ**, le 22 février
- ✓ **SAUNIER Serge, Lucien**, le 22 février
- ✓ **CHEVROL Lucienne, Anna**, le 23 avril
- ✓ **ESNAULT Claude, Jean-Marie**, le 27 avril
- ✓ **CORDONNIER Daniel, René**, le 20 mai
- ✓ **DUPONT Odette, Flora, Claude, Marie, épouse FOULGER**, le 24 mai
- ✓ **GREL Daniel, Raymond**, le 03 juillet
- ✓ **ANDRÉ Aimé, Charles, Louis**, 10 juillet
- ✓ **LOURDIN Denise, Marie, Louise, veuve HERBIN**, le 12 juillet
- ✓ **LEBREQUIER Annie, Monique, Louise, veuve MAILLARD**, le 28 juillet
- ✓ **BATTESTI François-Régis, Jacques, André**, le 15 août
- ✓ **SOLDANO Mathieu, Pierre, Henri**, le 26 août
- ✓ **JANIN-THIVOS Marie-Thérèse, Françoise**, le 1^{er} septembre
- ✓ **ROBIN Georgette, Madeleine, veuve AGOBERT**, le 24 septembre
- ✓ **GUIGUE Edmond**, le 8 octobre
- ✓ **PESCE Darius, Léon**, 12 octobre
- ✓ **RIBAIL Fernande Louise veuve BARRAL**, le 05 novembre
- ✓ **MAGNIN Jean, Charles, Albert**, 8 novembre
- ✓ **PERRET Gilbert, Christian**, le 17 novembre
- ✓ **MOREL Simone, Alice, France, épouse KIRSCH**, le 22 novembre
- ✓ **CHAUVIN Michel, Jean**, le 1^{er} décembre
- ✓ **NARDY Albert, Louis**, le 7 décembre
- ✓ **BOUGET Francine, Marie, veuve REVELLIN-PIALET**, le 14 décembre
- ✓ **GEAGER Marie-Louise, veuve GUILLEMOZ**, le 20 décembre
- ✓ **AUTREAU Joëlle, Andrée, Madeleine, épouse DELAÏSE**, le 29 décembre



Bienvenue aux nouveaux petits Vaulxois

- ✓ **JOLY Meylie**, née le 11 janvier 2024 à Bourgoin-Jallieu, Isère.
- ✓ **TOURE Ismaël**, né le 29 janvier 2024 à Bourgoin-Jallieu, Isère.
- ✓ **TORRES Izya, Valentine**, née le 14 février 2024 à Bourgoin-Jallieu, Isère.
- ✓ **NARDY Léonie, Rosa, Ange**, née le 22 février 2024 à Bourgoin-Jallieu, Isère.
- ✓ **ROYER Achille, Georges**, né le 13 mars 2024 à Bourgoin-Jallieu, Isère
- ✓ **DENTRESANGLE Gaspard**, né le 27 avril 2024 à Bourgoin-Jallieu, Isère.
- ✓ **FAIDI Edhen**, né le 15 juin 2024 à Bourgoin-Jallieu, Isère.
- ✓ **JANIN Tom, Aaron**, né le 8 juillet 2024 à Bourgoin-Jallieu, Isère.
- ✓ **BAILLY Lou, Nadia, Muguette**, née le 14 juillet 2024 à Bourgoin-Jallieu, Isère
- ✓ **ARTHAUD BARBER Alixia**, née le 23 juillet 2024 à Vienne, Isère.
- ✓ **FOUCAL Robin, Mathieu, Basile**, né le 31 août 2024 à Bourgoin-Jallieu, Isère



A noter que 12 autres petits vaulxois sont nés en 2024, nous respectons leur volonté de ne pas communiquer par voie de presse ou autre.

Ils se sont dit « oui »

- ✓ **PECOUL Laurent et AUBOURG Anne-Sophie**, le 27 avril
- ✓ **BRECHBUHL Sylvain et FAURE Marion**, le 4 mai
- ✓ **ISCHAN Tristan et REVELLIN Clémence**, le 1^{er} juin
- ✓ **VIOLA Richard et Ferlet Ghislaine**, le 1^{er} juin
- ✓ **CLERC Michaël et LAMAS Elodie**, le 29 juin
- ✓ **BERNET Maxime et LE-BRIZE Romane**, le 13 juillet
- ✓ **FUZIER Jerome et DUFOUR Carole**, le 20 juillet
- ✓ **PIERRON Guillaume et GRISON Estelle**, 22 juillet
- ✓ **PORCHET Christophe et ARDHUIN Perrine**, le 26 octobre



A noter que 6 autres mariages ont été célébrés en 2024, nous respectons la volonté des jeunes mariés de ne pas communiquer par voie de presse ou autre.

Nécrologie

Adrien Lecoq

Adrien Lecoq est né le 28 décembre 1923 à Saint-Forgeux dans le Rhône. Il s'engage tôt dans une carrière militaire au sein de l'armée de l'air. Adrien a servi son pays pendant de nombreuses années et a terminé au grade de major. Il a épousé Christiane Bourque et la famille a vécu à Saint-Priest avec sa fille Marie-Christine.

Puis, en 1983, le couple s'est installé à Vaulx-Milieu, au quartier de Belmont. Les petits-enfants et arrière-petits-enfants sont venus agrandir le cercle familial. Ces derniers furent d'un grand réconfort pour Adrien au décès de son épouse, en 2000. Adrien était la discrétion et la gentillesse incarnées. Il avait toujours le sourire et ne manquait jamais d'avoir un mot gentil pour les personnes qu'il croisait lors de sa marche quotidienne dans la commune.

En 1993, il s'est inscrit à la retraite sportive vaulxoise nouvellement créée. Vingt-trois ans plus tard, toujours en forme, il s'était vu remettre le Mérite du comité départemental de la retraite sportive, le Coders. Tant que sa santé le lui a permis, Adrien rendait visite aux résidents des maisons de retraite. Il aidait également l'équipe de la paroisse.

Lorsque sa santé a décliné, il a emménagé dans un établissement pour personnes âgées à Saint-Priest. Il y a un an, sa famille, ses amis et les représentants de la mairie s'étaient réunis autour de lui afin de fêter ses 100 ans. Adrien Lecoq était le doyen de la commune. Il s'est éteint paisiblement le 22 novembre, entouré de sa famille.



Vie de nos quartiers

Soirée vin chaud à Greenland

Le traditionnel vin chaud à Greenland s'est tenu lors de la soirée du 8 décembre 2024.

Chaque année, cet événement est un rendez-vous incontournable. Les habitants de la résidence Greenland et des résidences de l'Étang sont invités à partager un vin chaud, accompagné cette année de Figatelli corses et de hot-dogs offerts par les ASL, chaque famille apportant une spécialité sucrée ou salée à partager.

Sous les tentes mises à disposition par le comité des fêtes, tous ont apprécié ce moment festif, convivial et de partage, en compagnie des élus de la commune. Le quartier était particulièrement décoré et illuminé par les guirlandes électriques et les traditionnels lumignons du 8 décembre.



Histoire d'une entreprise familiale vaulxoise

Menuiserie Hortail : 50 ans déjà en 2024 !

En 1974, Jacques Hortail rachète la menuiserie de M. Touchant et c'est le début de la menuiserie Hortail. A l'époque, elle se situe place de la Fontaine. Pour des raisons pratiques, la menuiserie est déplacée rue du Stade en 1976. La clientèle est locale. Jacques travaille seul jusqu'à l'arrivée de son fils Christian Hortail en 1983. Ils travaillent ensemble jusqu'au départ de Jacques dans les années 1990. Puis c'est au tour du fils de Christian, Simon Hortail, d'intégrer l'entreprise familiale en 2007. Simon a un diplôme d'ingénieur des Arts et Métiers et rejoint l'entreprise familiale petit à petit, en donnant « des coups de main ». Sa formation est réalisée à 100 % sur le terrain ! Son père Christian quitte la menuiserie en décembre 2020. Pendant la période COVID, Sophie Hortail qui exerce dans le domaine de la restauration passe de temps en temps aider son frère et rejoint définitivement la menuiserie familiale quelques temps plus tard.

Aujourd'hui, l'entreprise est composée de 4 personnes : Simon Hortail qui dirige la société, Sophie Hortail qui s'occupe du côté administratif et de certaines finitions, Benoît Faucher et Etienne Vaillant de Guelis, tous les 2 menuisiers.

Certains se souviennent peut-être que les bancs de l'église ont été faits par la menuiserie Hortail, ainsi que l'ancienne piste de skate au Stade de la Prairie. Depuis de nombreuses années, la spécialité de la menuiserie Hortail, ce sont les escaliers ! Qu'ils soient débillardés, suspendus ou plus simples, le savoir-faire de la menuiserie Hortail est reconnu par de nombreux architectes. La fabrication d'escaliers nécessite de l'expérience et beaucoup de créativité pour pouvoir répondre à des questions esthétiques et de contraintes techniques. Il s'agit d'un domaine d'expertise nécessitant des compétences particulières, ce qui a amené Simon et son équipe à étendre son activité à une clientèle haut de gamme localisée de Lyon aux Alpes fabriquant ainsi sur mesure des tables ou des escaliers hors du commun.

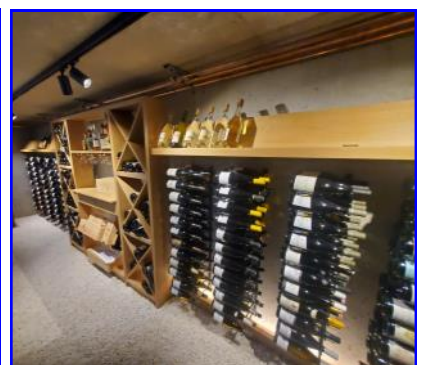
La menuiserie Hortail propose également de la menuiserie extérieure comme la pose de portes, de volets, de fenêtres, en bois, en PVC, en aluminium... A ce sujet, Simon évoque un énorme chantier réalisé en 2011 avec l'OPAC 38 au Village de Terre à Villefontaine pour remplacer toutes les fenêtres. C'est cette expérience qui lui a permis de s'orienter sur des réalisations où la qualité est un élément primordial. Il mentionne, entre autres, la fabrication et la pose d'une façade de magasin de 3 mètres de haut à Crémieu en collaboration avec les architectes du patrimoine.

L'entreprise Hortail propose également des prestations de menuiserie intérieure comme de la pose de parquet, l'agencement d'intérieur (placards, meubles divers).

Nous espérons que l'expertise, la qualité et le professionnalisme de la menuiserie Hortail nous permettra de pouvoir compter sur elle pendant de nombreuses années !

Site internet : <https://menuiserie-hortail.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/menuisieriehortail>



Infos CAPI

Quand CAPI conte

De janvier à mars 2025, le réseau des Médiathèques CAPI organise « Quand CAPI conte », la tournée de spectacles de conteurs sur les communes du territoire. Le principe : 7 intervenants animent cette tournée dans 22 lieux de la CAPI, en majorité dans nos bibliothèques et médiathèques.

Au programme : des histoires qui feront rêver et s'évader petits et grands.

Ces rencontres sont gratuites et ouvertes à tous.

Les compagnies ont été sélectionnées sur un appel à projets lancé auprès des artistes du conte et de l'oralité dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes, francophones, possédant une expérience significative du conte. Initié par la commission culture de la CAPI, ce projet témoigne de la volonté de l'agglomération de développer la culture, la lecture publique et d'attirer de nouveaux publics de proximité dans les bibliothèques et médiathèques du territoire. Il permet de fédérer un réseau de 18 établissements, communaux et intercommunaux, qui peuvent ainsi proposer une animation coordonnée à leurs lecteurs. Ce projet bénéficie de l'aide du Département de l'Isère.

Informations pratiques :

Spectacles gratuits ; Entrée libre en fonction des places disponibles ;

Plus de renseignements auprès des médiathèques, des bibliothèques et des communes.

Tout le programme détaillé sur : portail-mediathèque.capi-agglo.fr



Festival « CAP' ou pas CAP »

Du 19 février au 2 mars 2025, le Vellein propose la 3^{ème} édition du festival « Cap' ou pas Cap », organisé en collaboration avec sept autres structures culturelles du territoire (le réseau des médiathèques CAPI, le conservatoire Hector Berlioz CAPI, la SMAC Les Abattoirs, le Musée de Bourgoin-Jallieu, le cinéma Le Fellini, le théâtre Jean-Vilar et Amàco). L'événement invite les enfants et leurs parents à explorer le thème de l'émancipation, du défi et du dépassement de soi à travers une série de spectacles, ateliers, films, concerts, escape game... Venez relever le défi en famille !

Programme complet en janvier sur levellein.capi-agglo.fr/



Birds on a wire

Mercredi 19 février, Birds on a Wire, un duo musical éclectique, composé de Rosemary Standley, chanteuse iconique de Moriarty, et de Dom La Nena, montera sur scène à la Salle de l'Isle. Pour cette nouvelle création, elles se sont associées à Étienne Saglio, un magicien circassien, afin d'offrir un moment d'évasion et de poésie dans une scénographie onirique, en partenariat avec la Scène de Musiques actuelles, Les Abattoirs.



La saison culturelle du conservatoire Hector Berlioz CAPI

Depuis septembre 2024, le nouveau conservatoire Hector Berlioz de la CAPI a ouvert ses portes et accueille élèves, enseignants et spectateurs dans cet écrin exceptionnel. Vous n'avez pas encore eu l'occasion de venir dans ce nouveau conservatoire à l'architecture singulière et à l'ambition environnementale forte ?

Profitez des différents concerts, spectacles proposés en 2025 pour le découvrir.

La saison culturelle du conservatoire est riche et diversifiée en musique, danse et théâtre.

À retenir notamment en ce début d'année : samedi 8 février, « L'histoire du soldat » d'Igor Stravinsky, un conte musical dirigé par Clément Lonca, qui sera joué à l'auditorium Ninon Vallin. Les artistes-enseignants se produiront dans une mise en espace unique où musique et narration se mêleront pour revisiter ce conte philosophique.

Du 15 au 24 février, dans le cadre du festival « Cap ou pas Cap », la semaine du rythme et des percussions proposera des concerts, ainsi que des ateliers participatifs incluant les performances du groupe de théâtre musical percussif "Les Marteaux s'entêtent" et du percussionniste Nasser Saïdani.

Retrouvez la saison complète du conservatoire Hector Berlioz sur www.conservatoire.capi-agglo.fr



KAROS BY CAPI : covoiturez malin !

Afin d'apporter une solution de covoiturage à toutes les personnes habitant ou travaillant sur le territoire et répondre aux différents besoins en mobilité des Capisérois, la CAPI lance un nouveau service de covoiturage sur l'application mobile Karos dès le 6 janvier 2025.

Karos est l'application n°1 du covoiturage courte distance pour les trajets domicile-travail. Mais elle peut aussi être utilisée pour des trajets du quotidien liés aux courses, études...

Le principe : la plateforme met en relation conducteurs et passagers qui réalisent des trajets du quotidien similaires et aux mêmes horaires. Le conducteur est rémunéré par la CAPI à hauteur de 2 € par trajet de 5 à 20 km (puis 10 centimes par km supplémentaire). Pour le passager, le trajet est gratuit entre 5 et 30 km et coûte 10 centimes par km supplémentaire.

Ce service de covoiturage de courte distance a pour objectifs de :

- ✓ faciliter les déplacements des habitants du territoire, notamment ceux qui ne disposent pas de véhicule ;
- ✓ concourir à la réduction d'émission de gaz à effet de serre ;
- ✓ améliorer la qualité de vie des citoyens (pouvoir d'achat dans un contexte économique de hausse des coûts, et gain de temps).

Que vous soyez conducteur ou passager, téléchargez l'application Karos, renseignez vos trajets quotidiens et connectez-vous avec les meilleurs covoitureurs. L'application est simple d'utilisation. Il suffit de créer un compte pour trouver des covoitureurs ! L'application Karos est téléchargeable gratuitement sur l'App Store et Google Play. Pour en savoir plus, toutes les informations sur capi-agglo.fr

Le réseau Ruban: 1 an déjà !

Depuis le 1er septembre 2023, le réseau Ruban se transforme pour répondre aux besoins des Capisérois et s'adapter aux nouveaux rythmes de vie.

La mise en place de ce nouveau réseau Ruban se traduit par :

- ✓ Le renforcement de l'offre sur le Parc de Chesnes (1ère plateforme logistique de France) avec 2 nouvelles lignes régulières (5 et 7) et toujours le service Flexibus qui assure la desserte aux portes des entreprises les plus éloignées des lignes régulières. Ces deux services complétés du service Ruban Nuit permettent de desservir les entreprises 24h/24h du lundi au samedi ;
- ✓ La création d'une connexion directe des communes de Villefontaine et La Verpillière au Médipôle de Bourgoin-Jallieu grâce à la ligne 8 ;
- ✓ La connexion des communes de Bourgoin-Jallieu et L'Isle d'Abeau avec un bus toutes les 15 minutes pour relier les deux communes ;
- ✓ La création de 2 nouveaux services : Ruban Nuit et Ruban Dimanche pour permettre à chacun de voyager plus longtemps avec une solution mobilité 24h/24h ;

- ✓ Le choix de maintenir les mêmes horaires durant les petites vacances scolaires pour s'adapter à tous les rythmes de vie ;
- ✓ L'amélioration des déplacements depuis les communes périurbaines avec la mise en place d'une solution de transport à la demande dynamique (Ruban Péri) ;
- ✓ L'augmentation de la flotte de vélos à assistance électrique qui se compose désormais de 150 unités et la diversification de celle-ci avec l'arrivée de deux long-tails début 2025, idéal pour les familles qui souhaitent se déplacer autrement ;
- ✓ Le renforcement de la desserte des zones commerciales avec la ligne 8 qui dessert à la fois The Village à Villefontaine et la zone commerciale des Sayes à L'Isle d'Abeau depuis Bourgoin-Jallieu.

Le nouveau réseau Ruban offre de nouvelles solutions pour vous déplacer et s'adapte à vos besoins : tôt le matin, tard le soir, la nuit ou encore le dimanche... le réseau Ruban vous accompagne !

Pour voyager en règle, pensez à acheter et valider votre titre de transport ! Que ce soit sur carte OÙRA ou sur votre smartphone, vous avez le choix ! Le réseau Ruban se modernise et propose désormais d'acheter et de valider ses titres de transports depuis son application mobile. L'application mobile devient ainsi le compagnon idéal de tous les déplacements que ce soit pour planifier son trajet, acheter son titre de transport et le valider ou connaître l'état du trafic en temps réel.

En complément de vos déplacements en bus ou en remplacement d'une seconde voiture, pensez à notre service de location vélos.

Louer un vélo Ruban n'a jamais été aussi facile, grâce à notre service de location en ligne. Vous pouvez désormais faire votre demande de location directement depuis notre site Internet : téléchargez votre dossier et les pièces justificatives, prenez rendez-vous pour récupérer votre vélo et payez vos mensualités en ligne. Nous avons des vélos disponibles toute l'année.

Retrouvez toutes les informations relatives au réseau Ruban sur notre internet rubantransport.com et sur notre application mobile Ruban disponible gratuitement sur les stores.



« Le meilleur de chez nous »



En 2021, sur la commune de Panossas, a été créée une épicerie ambulante nommée « Le Meilleur De Chez Nous ». Son objectif est de distribuer et promouvoir les produits locaux issus des fermes et artisans de la région.

Cette épicerie collabore avec environ 30 partenaires et propose une large gamme de produits : paniers de légumes bio, pain au levain, miels, jus de fruits, pâtes, farines, fromages, diverses viandes, bières artisanales, et bien plus encore.

L'activité s'articule autour de plusieurs axes :

- ✓ Des tournées de livraison à domicile
- ✓ Des arrêts en points relais
- ✓ Une présence hebdomadaire sur les marchés de Panossas et de l'Isle d'Abeau.

Inscrite dans une démarche de développement durable, cette initiative :

- ✓ Récupère les contenants en verre, les boîtes d'œufs et les paniers vides
- ✓ Sélectionne exclusivement des partenaires locaux, en privilégiant les produits bio
- ✓ Montre qu'il est possible de bien manger tout en participant au développement de l'économie locale.

Depuis le mois d'octobre, une tournée hebdomadaire est organisée chaque mercredi sur Vaulx-Milieu et les communes alentours, rencontrant un beau succès.

A noter une présentation de leurs produits, sur le modèle d'un mini-marché, le samedi 5 avril chez Elodie et Roland Durieux, au 56 rue de Belmont à Vaulx-Milieu, de 14h00 à 18h00.

Pour plus d'informations par téléphone 06 02 07 25 75 ou sur le site internet <https://www.le-meilleur-de-chez-nous.fr>



Lane

Avez-vous pensé au covoiturage pour vos trajets domicile - travail ? Avec Lane c'est facile, gratuit et sans réservation !

Vous vous rendez régulièrement ou quotidiennement sur Lyon ?

Des centaines d'habitants du Nord Isère font le même trajet que vous chaque jour.

Et si on mutualisait toutes ces voitures quasi vides...

C'est ce que propose Lane avec son service de covoiturage quotidien, gratuit et sans réservation

L'application connecte les passagers et les conducteurs effectuant la liaison entre Bourgoin - Villefontaine et la Métropole de Lyon.

C'est une solution simple, rapide et économique :

- ✓ service gratuit pour le passager
- ✓ service indemnisé pour le conducteur

Tout le monde est gagnant !

Comment ça fonctionne ?

En tant que conducteur :

- ✓ Lancez l'application Lane, annoncez votre trajet puis roulez
- ✓ Passez à proximité d'un arrêt de départ (Bourgoin La Grive ou Villefontaine) ; vous êtes prévenu de la présence d'un passager via l'application ou directement sur le panneau lumineux à côté de l'arrêt
- ✓ Voyagez ensemble jusqu'à votre arrêt d'arrivée (Saint Priest, Renault Trucks ou Lyon-Mermoz)
- ✓ Validez votre trajet commun et empochez votre indemnité (en fonction du nombre de passagers transportés)

En tant que passager :

- ✓ Rendez-vous à l'arrêt de départ le plus proche de chez vous
- ✓ Renseignez votre destination d'arrivée dans l'application et attendez à l'arrêt
- ✓ Un conducteur à l'approche - vous avez l'info en direct via l'appli - s'arrête ; vous faites alors le trajet ensemble jusqu'à votre arrêt d'arrivée

Bonus : Si aucun conducteur ne se présente à l'arrêt dans un temps raisonnable, notre assistance vous envoie un taxi pour vous garantir un départ en 20 minutes max.

Tout ça GRATUITEMENT ! Jusqu'à 2000€ d'économie sur une année.

Vous l'aurez compris : LANE permet de partager ces trajets communs et de gagner des sous, tout en participant à l'effort écologique !

Plus de 1100 usagers l'ont adopté en 2024 ! A votre tour en 2025 ?

N'attendez plus, téléchargez l'application grâce au QR Code ci-contre ou rendez-vous sur le site internet <https://www.lanemove.com/>



Association Porte de l'Isère Environnement

Votre commune est-elle cyclable ?

Faites connaître votre avis sur la mobilité à vélo en répondant au Baromètre de la Fédération des usagères et usagers de la Bicyclette (FUB)

Le Baromètre Vélo arrive dans votre commune le 28 février. Pendant trois mois, vous aurez l'opportunité de partager vos impressions sur le climat cyclable des communes où vous vivez ou que vous parcourez sur vos trajets quotidiens, qu'il s'agisse de déplacements professionnels, de loisirs ou de courses. En moins de dix minutes, vous pourrez noter différents aspects du système vélo, recenser les lieux à aménager en priorité et ceux ayant connu une amélioration récente liée à un aménagement.

Rendez-vous sur <https://barometre.parlons-velo.fr> à partir du 28 février.

Plus d'informations sur le site www.fub.fr ou en contactant l'Association Porte de l'Isère Environnement (olv@apie-asso.net)



La Récré du Sou

La Récré du Sou a pu terminer l'année 2024 avec un marché de Noël très achalandé et un beau succès grâce aux Vaulxois nombreux venus nous voir sous la halle le 1er décembre. Notre association a pu proposer des produits de sa propre confection les rendant uniques. Nous avons mis à l'honneur notre village cette année lors de notre marché. Nous avons été ravis du sourire de nos Vaulxois devant tous les produits que nous avons travaillés autour de ce thème : une ligne représentant nos bâtiments, symbole de notre village : le château de Montbaly, notre fontaine et notre église. La fierté de chacun d'appartenir à ce beau village solidaire était belle à voir. Nous tenons également à remercier nos membres actifs, si précieux, qui nous apportent une aide précieuse lors de l'installation, de la vente, de l'emballage des jacinthes (un grand merci à Flor'Enzo pour la fourniture de ces magnifiques plantes), ainsi que pour la préparation des pâtes à crêpes, des pains d'épices et des sablés. Leur soutien est d'une grande aide. Et si le Père Noël nous lit, un grand merci pour votre présence lors de notre marché : c'est toujours un moment magique de vous voir !



Notre association organise régulièrement des événements pour célébrer la vie du village et récolter des fonds pour les enfants. Pour rappel, une sortie scolaire pour une classe représente en moyenne un budget de 800 à 1 000 €. Nous avons la chance d'avoir cinq classes dans nos écoles Germaine Tillion.

En parallèle du marché de Noël, nous avons lancé une opération de précommandes d'oranges bio, livrées directement de Sicile deux jours avant la date de livraison, lorsque les oranges étaient encore sur leurs orangers. Grâce à votre soutien, nous avons pu vendre 500 kilos d'oranges, et nous vous en remercions chaleureusement. Nous envisageons de renouveler cette opération en 2025, avec un plus large choix d'agrumes. De plus, nous proposerons un QR code sur les tracts de pré-vente, permettant de commander et de payer en ligne, en plus des bons dans les boîtes aux lettres. Ainsi, chacun pourra choisir la méthode de commande qui lui convient.

En ce début d'année, nous avons également organisé la "Ch'tite soirée", un repas et une décoration sur le thème flamand, dans la salle des fêtes, le samedi 1er février. Un espace a été réservé aux enfants, avec des jeux en bois fabriqués de nos propres mains. Au menu, maroilles, carbonnade flamande et tarte libouli, le tout dans une ambiance « Estaminet ». Pour ce dîner, nous sommes ravis d'avoir pu collaborer avec M. Guillaume Tholin, notre boulanger-pâtissier, mais également avec Mme Rina Caillot, notre fromagère du marché de Vaulx-Milieu, ainsi qu'avec l'Isle aux Vins.

Comité des fêtes

Le comité des fêtes tenait tout d'abord à vous souhaiter une belle et heureuse année 2025.

A l'heure où vous lirez cet article, notre Loto viendra de se dérouler, plus de détails dans la prochaine édition du Vaulx Nouvelles.

Nous profitons de celui ci pour vous rappeler nos prochains événements à noter dans vos agendas dès maintenant :

- ✓ Le 23 mars, nous vous attendons nombreux pour notre Marche Pédestre qui a remporté un franc succès l'année passée.
- ✓ Le 24 mai, se tiendra la 3^{ème} édition de nos jeux inter quartiers. Commencez dès à présent à motiver vos voisins, et faites en sorte de détrôner le quartier Vert (Muissiat Vert Village) gagnant des deux premières éditions.
- ✓ Le 14 juillet, plus besoin de vous le rappeler, mais quand même : la fête des classes en 5 avec défilé, bal, repas, jeux...bref, la journée qui représente bien l'âme de notre village, un mélange de générations et de traditions pour passer une très belle journée.

Comme vous le savez, sans bénévoles, nous ne pourrions pas faire tout cela donc encore merci à vous tous. Et si vous avez envie de venir passer un bon moment en nous aidant une heure, en distribuant des flyers, etc. n'hésitez pas à nous écrire à cdfvm38@gmail.com afin de vous faire parvenir nos demandes de bénévolat quand nous aurons besoin d'un coup de main.

Infos diverses

Pluviométrie à Vaulx-Milieu

En 2024, les précipitations ont atteint 1 080 litres par mètre carré (l/m²). Sur la période du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024, le cumul s'élève à 1 290 l/m². L'automne 2023 a été exceptionnellement pluvieux, avec 440 l/m² enregistrés, soit l'équivalent de six mois de précipitations. Les saisons suivantes, l'hiver, le printemps et l'été 2024, ont apporté 850 l/m², correspondant à une année de pluie condensée en seulement neuf mois. Enfin, l'automne 2024 a reçu 230 l/m² supplémentaires.



Ces données ont été fournies par un habitant de Vaulx-Milieu qui effectue des relevés de pluviométrie depuis plus de 20 ans. Sur cette période, la moyenne annuelle des précipitations est de 900 l/m², soit une moyenne mensuelle de 75 l/m², avec environ 72 jours de pluie par an.

Malgré ces niveaux élevés, 2024 ne détient pas le record de précipitations : celui-ci remonte à 2013 et 2014, où 1 145 l/m² avaient été enregistrés. À l'inverse, 2017 reste l'année la plus sèche, avec seulement 680 l/m².

Attention pas de recensement sur notre commune en 2025

Le recensement de la population est une opération statistique qui permet de connaître le nombre et la répartition des habitants de la France. Cette opération qui concerne l'ensemble des communes est répartie sur plusieurs vagues. Ainsi notre commune n'est pas concernée par l'opération de 2025. Elle devrait l'être en 2026. Donc toute personne qui pourrait se présenter à votre domicile pour le recensement en 2025 sera une personne malveillante.

L'agenda

- ◆ **Dimanche 09 février** : Diots du Judo Club Nord-Isère (HAL*)
- ◆ **Samedi 15 février** : soirée théâtre « ma mère est un Panda » (SDF*)
- ◆ **Dimanche 16 février** : vente de bugnes de la Récré du Sou (HAL*) / tournoi de foot (GYM*) / vente des permis de pêche
- ◆ **Dimanche 23 février** : vente de cartes adhérents pétanque (GAR*)
- ◆ **Du lundi 24 au vendredi 28 février** : stages de foot du CSV (STA*)
- ◆ **Dimanche 2 mars** : matinée des Amis du Téléthon place de la gare
- ◆ **Samedi 9 mars** : Grenouilles du CSV (HAL*)
- ◆ **Samedi 15 mars** : journée de l'environnement (KIO*)
- ◆ **Dimanche 16 mars** : Judo interclubs (GYM*) / vente de gibier de l'ACCA (HAL*) / concours de Coinche du Sou des Mômes (SDF*)
- ◆ **Mercredi 19 mars** : commémoration guerre d'Algérie (KIO*)
- ◆ **Samedi 22 mars** : carnaval de La Récré du Sou et du Sou des Mômes (SDF*)
- ◆ **Dimanche 23 mars** : randonnée pédestre du Comité des Fêtes à Montgeard
- ◆ **Dimanche 30 mars** : journée découverte tennis de table (GYM*) / concert Adèle & Cie à l'église
- ◆ **Vendredi 4 avril** : soirée théâtre « Roudoudou » comédie (SDF*)
- ◆ **Samedi 5 et dimanche 6 avril** : critérium interdépartemental de judo (GYM*)
- ◆ **Samedi 12 avril** : atelier sabre Tui Shou des Chemins de Soie (GYM*)
- ◆ **Samedi 26 avril** : sport boules challenge Sauzet (KIO*)
- ◆ **Samedi 3 mai** : soirée théâtre « Ce soir on sort » (SDF*)
- ◆ **Jeudi 8 mai** : commémoration 1945 au monuments aux morts / Marché des saveurs (HAL*)

*Abréviations : SDF = salle des fêtes / GYM = gymnase / KIO = kiosque / GAR = place de la gare / HAL = halle / STA = stade

Prochain Vaulx Nouvelles dans 3 mois

Mairie de Vaulx-Milieu - 7 place de l'Eglise - 38090 VAULX-MILIEU - Tél. 04 74 94 27 64 - www.vaulx-milieu.fr

Directeur de publication: Dominique Berger/Rédaction et conception graphique: commission information communication/Impression: Imprimerie des Alpes (38)